

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 05 août 2024 à 19h

ORDRE DU JOUR

- 1) Construction d'un centre de kinésithérapie / balnéothérapie avec 3 logements pour remplaçant professionnel de santé – Etude géotechnique de conception au stade de l'avant-projet (G2 AVP) ;
- 2) Interconnexion AEP entre les Faux et l'Esteyres et enfouissement des réseaux secs et aériens – Attribution du marché de travaux ;
- 3) Adhésion à l'accord collectif local sur la mise en place de la protection sociale complémentaire (PSC) "Frais de santé" ;
- 4) Questions diverses.